

COMMUNIQUE DE PRESSE

PTZ NEUF :

LES DEPUTES RE-OUVRENT DES PERSPECTIVES HORS ZONES TENDUES

Les députés ont voté ce jour, en première lecture, un amendement au Projet de loi de finances pour 2020 qui proroge le PTZ en zones B2 et C jusqu'à fin 2021.

En agissant de la sorte, ils restaurent l'équité territoriale et permettent à des ménages jeunes ou modestes d'accéder à la propriété au pays, dans de bonnes conditions, sans s'éloigner des zones urbanisées.

Pour Jacques Chanut, président de la FFB, « *c'est une première et belle victoire, qui permettra aussi, en répondant à un véritable besoin, d'assurer l'emploi tenu par des PME et TPE du bâtiment dans ces territoires.* »

Contact :

Anaïk CUCHEVAL - Tél. : 01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr - [@AnaikCucheval](https://www.instagram.com/AnaikCucheval)